

gent , mus par des chiourmes nombreuses , celles-ci vêtues de robes et capuchons longs de satin cramoisi , celles-là de velours vert et blanc , d'autres de velours noir passementé d'argent , etc. , etc. Ajoutez à cette pompe les salves de l'artillerie de Pierre-Scize , le cliquetis des combats , les airs de danse , les fanfares joyeuses , les pétards des feux d'artifice , le tonnerre des vivat , les clameurs , les cris de joie ; répandez sur ces mille bruits , ces étoffes chatoyantes , ces beautés superbes de la cour , ces joyeux seigneurs , ce bon et brave peuple , si fier de son élégance ; répandez une atmosphère de fleurs et d'encens , le soir , à la fin d'un beau jour de septembre , et dites-nous si les ébats du roi de France , portât-il à lui seul tous les bas de soie de son royaume , valaient les ébats de nos vieux Lyonnais , et leur amour pour la dépense , et le bon goût de leurs fêtes ! Mais , hélas ! que les temps sont changés !

Si Mézerai vivait de nos jours , je croirais volontiers qu'influencé par son époque , il prête aux temps anciens le caractère de nos fêtes modernes ; mais voilà bientôt deux siècles que nous avons son livre (1651) : il écrivait lui-même à cent ans de distance du roi Henri II ; et tout préoccupé des premiers Bourbons , il n'osait , sans doute , jeter sur l'ère des Valois quelque peu de cette couleur locale si méprisée des historiens de son genre.

On pourrait , il est vrai , concilier à quelques égards les assertions de Mézerai avec la vérité : l'usage des bas de soie est autre chose que l'usage de la soie ; tout en restant convaincu que les rois ne se réservaient pas à eux seuls les vêtements de soie , on peut supposer que des bas de cette matière étaient une nouveauté en 1559 , surtout si ces bas étaient de *tricot* ; car l'origine de cette innovation n'est pas très reculée.

Dans ce cas , il n'y a plus que de la niaiserie à citer la chausure de Henri II comme une preuve de l'état précaire des fabriques françaises sous son règne. C'est comme si , dans trois siècles , on s'avisait de prendre l'année 1820 pour celle de l'introduction de la soie en France , parce que c'est à peu près